



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITE LA GUADELOUPE

AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure

AVIS EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ QUE :

Lors de la séance ordinaire du conseil qui se tiendra lundi 12 avril 2021 à 20h au lieu ordinaire des sessions, 763, 14^e Avenue, bureau 100, le conseil étudiera et statuera sur la demande de dérogation mineure pour la construction d'un garage détaché au 412 15^e rue Ouest, lot 5 666 041, propriété de Vanessa Pépin et Hubert Lamarre

- Cette demande de dérogation mineure vise à autoriser la construction d'un garage détaché dont la superficie excède celle autorisée par le règlement de zonage 373-2007
 - Superficie demandée : 1 152 pieds carrés
 - Superficie maximale autorisée par le règlement : 960 pieds carrés

Cette dérogation ne portera pas atteinte à la jouissance et au droit de propriété des voisins;

Toute personne intéressée à formuler un commentaire au conseil municipal pourra le faire jusqu'au 12 avril 2021, 16h00, par écrit, via courriel ou par la poste :

Courriel : info@munlaguadeloupe.qc.ca
Par la poste : 763 14^e Avenue, bureau 100
La Guadeloupe (Qc) G0M 1G0

Donné à La Guadeloupe, ce vingt-quatrième (24^e) jour de mars 2021

Christiane Lacroix, directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Christiane Lacroix, secrétaire-trésorière de la Municipalité de La Guadeloupe, résidant au 371, 19^e Avenue, La Guadeloupe Qc G0M 1G0, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en l'affichant aux endroits désignés par le conseil entre 13h et 16h, le vingt-quatrième (24^e) jour de mars 2021

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce vingt-quatrième (24^e) jour de mars 2021

Christiane Lacroix, directrice générale